

AFFAIRE N° 41

CONSTRUCTION DE VESTIAIRES, DE SANITAIRES, ET DE GRADINS  
AU TERRAIN DE FOOTBALL DE SAINT-FRANCOIS

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité projette la construction d'un bâtiment - vestiaires/sanitaires et de quelques gradins de cent places environ au terrain de football de Saint-François.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 600 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au B.P. 1990.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
- \* à lancer l'appel d'offres pour l'exécution des travaux ;
- \* à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
- \* en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions CULTURE ET SPORTS, TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, et FINANCES émettent un avis favorable.

---

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

\*

\*

\*